



**LOGONNA
DAOULAS**

DANS CE NUMÉRO :

- Appel à projet
- Offres d'emploi
- Les travaux du bourg
- Zoom sur les associations
- Le repas des Anciens
- Mémoires de Logonna
- La fête du Court
- « Héroïnes »
- Le salon du Bien-Être

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	7
Environnement	10
Clin d'œil	11
Enfance	11
Jeunesse	
Vie associative	12
Culture et Animations	13

Logonna-Infos

ANNÉE 2023, N°364

MARS - AVRIL

TRAVAUX DANS LE BOURG

« Hello Travaux » l'application pour suivre le chantier au quotidien (p.7)



Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévéré

Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Nadine SALAÜN-CALVEZ	02 98 20 62 13
Clément KERBRAT	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI /	
Marion BUREAU	02 98 20 60 62
KINÉSITHERAPEUTES :	
Karine LE COZ /	
Anne LE LOUARN	02 98 20 70 20
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66
	06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77

brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

Les samedis à 18h00 messe à l'Hôpital-Camfrout, (sauf le 8 avril, veillée Pascale)

Les dimanches à 9h30 à Daoulas (sauf le 19 mars, messe à La Martyre à 17h) et à 11h à Rumengol.

- 2/04 à Daoulas, dimanche des Rameaux
- 6/04 à 19h à Landerneau, Jeudi Saint
- 7/04 à 18h à l'Hôpital-Camfrout, Vendredi Saint
- 8/04 à 21h à Daoulas, Samedi Saint ; 21h à Dirinon, baptême des Catéchumènes
- 9/04 à 10h30 à Daoulas et 11h à Rumengol, Pâques
- 10/04 à 11h à Rumengol, Lundi de Pâques

(Si changements dans les horaires des messes, information dans la presse locale)



Recensement militaire

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr

DEMANDES D'URBANISME			
DÉCLARATIONS PRÉALABLES			
STEPHAN Daniel	19, rue Park Braz	Création d'une rampe PMR	09/01
PINCON Nicolas	5, rés. Ty Nevez	Pergola	18/01
BOUREL Maeva	5, allée des Marronniers	Ravalement	20/01
GIDEL Jacques	Le Château	Portail	20/01
LE GUEN Sylvie	33, rue ar Mor	Ravalement	24/01
BOUVIER Nathalie	Place St Monna	Appentis	24/01
DECHAISEMARTIN Jean-Michel	13, Le Stang	Réhabilitation de garages	27/01
LAGATHU Nolwenn	28, rte du Moulin Mer	Rempl. et création de fenêtres de toit, rempl. fenêtres et porte. Crédation terrasse bois	30/01
KERDONCUFF Maryse	2, rumenguy	Ravalement	02/02
FERRE Fabrice	30, bis rte de Ruliver	Portail et portillon	14/02
LE MONZE Gwenolé	Kervaden	Fenêtre	14/02
BILLAUX Pascal	30, rte du Menhir	Ravalement et condamnation fenêtre	16/02
CARBONNIER Eric	1, ch. Park Douar Ber	Extension habitation	20/02
LE BOT Manon	6, rte du Menhir	Élargissement entrée	15/12

PERMIS DE CONSTRUIRE

LE CANN Marc	16, rte de Pennarun	Ex. construction existante	17/02
--------------	---------------------	----------------------------	-------

ÉTAT-CIVIL**DÉCÈS**

- Marcelle PELLE veuve VIADUC décédée le 14 janvier 2023 à Brest.
- Anne QUILLEC veuve CONNESSON décédée le 9 février à Le Faou.

ITAXE DE SEJOUR

La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas a défini les tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2023. La taxe est perçue auprès des visiteurs en séjour et collectée par les hébergeurs qui la reversent quatre fois par an à la CAPLD. Tous les types d'hébergements sont concernés.

Informations et questions

La plateforme <https://ccpld.taxesejour.fr> détaille l'ensemble des étapes de collecte et de versement de la taxe de séjour. Elle permet aux propriétaires d'hébergements de formuler leurs questions ou de faire écho de leurs difficultés dans le processus. En complément de cette plateforme, un contact par mail : ccpld@taxesejour.fr

LA REMORQUE DÉCHETS VERTS**MARS**

- 04/03 : Place du Marché**
- 11/03 : Kerjean-Kerliver**
- 18/03 : Le Cosquer**
- 25/03 : Gorrequer**

**AVRIL**

- 01/04 : Le Mengleuz**
- 08/04 : Terrain de foot**
- 15/04 : Place du Marché**
- 22/04 : Kerjean-Kerliver**
- 29/04 : Le Cosquer**

VANDALISME

Dans la nuit du 25 au 26 février, onze panneaux de signalisation ont été cassés, arrachés et descellés, route du Moulin Mer, entre la sortie du lotissement de la Garenne et la cale. Ce n'est malheureusement pas nouveau, mais rarement de cette ampleur. Le coût de la remise en état s'élève à plus de 2500 € . Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Plougastel-Daoulas. Toutes informations susceptibles d'aider à identifier les auteurs seront les bienvenues.



VIGILANCE CAMBRIOLAGES

Il nous est à nouveau signalé un cambriolage, en plein jour, dans une maison habitée à Logonna-Daoulas. Demeurez vigilants.

VIVRE ENSEMBLE

Des dépôts sauvages rue Ar Mor : ce n'est vraiment pas sympa ! Sachant qu'à quelques pas, il y a des conteneurs poubelles ...

APPEL A PROJET



Afin de dynamiser la cale de Moulin Mer, la Municipalité lance un appel à projet pour la cabane située sur le port de Moulin Mer.

Le projet proposé, obligatoirement en lien avec la mer, devra faire vivre le lieu, proposer une activité ouverte au grand public, apporter une offre supplémentaire aux activités de la commune, favoriser le lien avec les citoyens, respecter et mettre en valeur l'environnement.

Retrouvez l'appel à projet complet sur le site internet de la commune.

Date limite de dépôt des candidatures le 15 mars 2023

Prochains conseils municipaux : le 1er mars et le 27 mars 2023

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

OFFRES D'EMPLOIS TEMPORAIRES

La commune de Logonna-Daoulas est amenée à employer temporairement des personnes pour des remplacements d'agents titulaires absents. Ces remplacements concernent essentiellement notre service périscolaire : accompagnement des enfants, entretien des locaux, repas du midi, garderie... Ces contrats étant parfois de courtes durées, les communes du sud de la communauté d'agglomération (Saint Eloi, Hanvec, Saint-Urbain, Dirinon, Loperhet, Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac) ont décidé de créer un pool de remplacement commun, pour augmenter les opportunités d'emploi. Ainsi les personnes ayant fait acte de candidatures pour réaliser des remplacements, auront la possibilité d'être sollicitées par toutes ces communes et non plus seulement par Logonna-Daoulas. Bien entendu, les personnes inscrites pourront refuser, sans se justifier, une proposition qui ne leur conviendrait pas. Si ce dispositif vous intéresse, n'hésitez pas à adresser ou déposer un curriculum vitae à l'accueil de la mairie.

Le mot des Elus de « Vivons Logonna »

Pour la défense du Centre Hospitalier de Landerneau

Nous souhaitons exprimer notre attachement à l'Hôpital de Landerneau et notre soutien au Comité qui le défend.

Comme de nombreux élus, nous partageons l'inquiétude de la population, des personnels et des usagers de l'hôpital concernant les menaces qui pèsent sur l'offre de soins, malgré l'augmentation continue de l'activité. Pour mémoire, durant les fêtes de fin d'années, les urgences avaient été fermées en raison de l'absence d'urgentistes.

Nous exprimons, aussi, notre volonté d'une amélioration des conditions de travail des employés afin de préserver la qualité de l'accueil des malades qui bénéficient d'un hôpital à échelle humaine.

L'hôpital public contribue à l'égal accès aux soins pour tous.

Nous avons demandé que soit porté à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 1er mars le vote d'un vœu de soutien.



Service Social Maritime

Madame BOST
Conseillère en Economie Sociale et Familiale

45, quai de la Douane à Brest
Lundi après-midi et mercredi matin

Vendredi 06 janvier 2023

Pour prendre rendez-vous, nous contacter :

02 98 43 44 93
brest@ssm-mer.fr

www.ssm-mer.fr

SANTE - ACTION SOCIALE



MARDI 18 AVRIL
9H30 à 12H

Dépistage dentaire

avec William,
chirurgien dentiste.
Dépistages totale-
ment anonymes,
gratuits
et ouverts à tous !

Retrouvez
le MarSOINS
au carrefour de la
forge !



Vous souhaitez tester un vélo à assistance électrique ?

Pensez à Vélo LD !

Lancé il y a un an et demi, Vélo LD, le service communautaire de location de vélos à assistance électrique, connaît un succès désormais bien établi. Cette expérimentation entame sa quatrième saison de mise en location de six mois à partir de janvier. Pensez à réserver votre Vélo LD !

Un service pour tous les habitants du territoire

Vélo LD est désormais un service bien identifié par les habitants de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. 128 personnes ont déjà pu bénéficier de ce service qui vise à faire tester aux habitants un mode de transport alternatif à la voiture, et donner l'envie de s'équiper d'un vélo à assistance électrique.

186 euros pour six mois de location

La flotte de Vélo LD, service de location de longue durée, compte 50 vélos, dont 10 sont mis à disposition du partenaire Pôle Emploi. Les 40 vélos destinés aux habitants du territoire ont tous trouvé preneurs, avec même une petite liste d'attente.

Le vélo est loué pour une durée de six mois, à raison de 186€ au total, maintenance incluse. La CAPLD a confié à la société spécialisée Koboo la gestion du parc, la maintenance étant réalisée par Le Gall Cycles et Cycles Coroller, deux partenaires landernéens.

Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, rien de plus simple :

la réservation peut se faire par **téléphone au 06 37 81 39 94**

ou **par mail** via l'adresse : hello@koboo.fr.

Comment signaler un équipement ORANGE endommagé sur la voie publique ?

Le lien suivant permet de faire le signalement : <https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Il vous sera demandé de localiser l'équipement sur une carte et de télécharger deux photos de l'équipement endommagé. Plus vite le signalement est fait, plus vite le dépannage sera réalisé.

Signaler un équipement* endommagé sur la voie publique



Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées.

En signalant ces anomalies via notre site, vous permettez à Orange* de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

* nos équipements Orange sont encore souvent marqués France Télécom

En panne à votre domicile ?

Pour rétablir au plus vite vos services :

- Si votre fournisseur est Orange ou Sosh : **Tester et dépanner vos services**
- Dans le cas contraire, cliquez sur votre fournisseur ci-dessous :
 - Bouygues Telecom
 - Free
 - SFR
 - RED by SFR

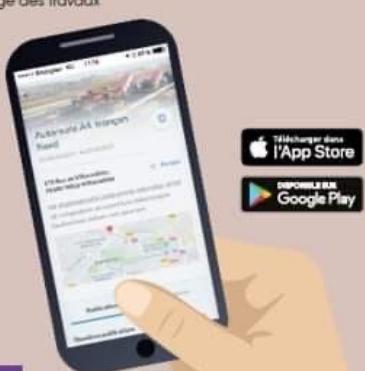
Signaler un équipement Orange* endommagé

Aménagement du bourg : c'est parti !

DES NOUVELLES DU CHANTIER ?

Téléchargez l'application gratuite Hello Travaux pour :

- Suivre l'avancée des travaux
- Être informé en amont des éventuels impacts du chantier sur votre quotidien
- Envoyer vos remarques et dialoguer avec l'équipe en charge des travaux



COLAS

Pour suivre les travaux

Pour vous tenir informés de l'avancée des travaux du bourg et des éventuels impacts du chantier sur votre quotidien, téléchargez l'application « Hello travaux » sur votre téléphone.

En prévision des travaux d'aménagement du bourg, Eau du Ponant a réalisé les reprises de canalisations, afin de ne pas y revenir de sitôt.



Organisation du stationnement et accès aux commerces

Les travaux d'aménagement de la rue ar Mor, du carrefour de l'abri des voyageurs (au niveau de la fresque) et du carrefour de la Forge ont démarré le 27 février. La circulation dans le bourg de Logonna sera donc perturbée durant plusieurs semaines.

La rue ar Mor sera fermée à la circulation, de la fresque au cabinet infirmier, situé juste avant le Ty U. L'allée des Marronniers, le parking de la mairie comme le cabinet infirmier demeurent accessibles en voiture.

Une déviation par la route du Marché et la rue Park-Braz sera mise en place.

L'accès à la boulangerie sera bien entendu possible à pied. Pour y accéder durant les heures travaillées sur chantier, nous vous invitons à vous garer prioritairement au niveau du parking de la Mairie.

En dehors des heures travaillées sur chantier, il sera également possible d'accéder à la boulangerie en se garant sur les places de stationnement dédiées au niveau de la place du Marché.

Enfin, quelques stationnements « arrêt minute » seront créés au niveau du Ty U.

Ces perturbations devraient durer jusqu'au mois de juin. Il appartient donc à chacun d'entre nous de faire le petit effort pour soutenir nos commerces locaux, notamment notre boulangerie qui sera pleinement impactée par ces travaux.

Parallèlement à ces travaux :

- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques se poursuit route du Moulin Mer. La première phase sur le réseau public devrait se terminer mi-mars. La deuxième phase concerne l'enfouissement dans les parties privées, et enfin la troisième phase consistera en l'enlèvement des câbles aériens et des poteaux. On considère qu'un chantier d'enfouissement dure environ 9 mois, mais la gêne occasionnée par ce chantier sur le domaine public se limite à deux mois environ.

- La mise en place de l'éclairage public a également démarré route du Marché.

Expérimentation sur les trottoirs de la route de Ruliver

Les travaux sur les réseaux d'eaux, d'électricité et d'assainissement de la route de Ruliver (entrée d'agglomération côté Daoulas) se sont achevés en 2022 par l'effacement des câbles de l'éclairage public. Il ne devrait donc plus y avoir d'intervention en terrassement sur les trottoirs.



Depuis l'arrêt du désherbage chimique en 2014, ces trottoirs n'ont jamais fait l'objet d'un revêtement, ce qui les rend peu esthétiques et à certains endroits, difficiles à pratiquer, notamment avec des poussettes.

Afin de déterminer la technique la plus appropriée pour les remettre en valeur et y améliorer la circulation des piétons, les services techniques vont, dans les prochains mois, expérimenter plusieurs méthodes. La tenue dans le temps sera mesurée avant une possible mise en œuvre sur la surface totale des trottoirs de cette rue.

Du nouveau à l'école

Après la mise en place de capteur de CO2, l'informatisation des classes et de la cantine, un nouveau système lié au **PPMS** est en cours d'installation.

Le **PPMS**, ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans les locaux en cas d'accident majeur externe.

Pour fonctionner, le PPMS nécessite de pourvoir alerter l'ensemble des élèves et des personnels sur le danger en cours. Différentes solutions ont été testées, sans résultat satisfaisant. A titre d'exemple, des essais ont été effectués à l'aide d'une corne de brume mais la configuration des bâtiments est telle que le signal n'est pas audible dans tout l'établissement.

La solution qui a été retenue est un réseau câblé, équipé de boîtes à boutons et de haut-parleurs avec des messages préenregistrés.



Boîte à boutons du système Bodet



Elagage

Les services techniques en action au stade de Beg Avel pour abattre les cyprès qui représentaient un danger à chaque coup de vent. Ce chantier a été l'occasion d'utiliser pour la première fois le broyeur de végétaux qui est mis à disposition des communes par la CAPLD.

Avez-vous remarqué le casque de Romain ? Il ne lui reste plus qu'à remplacer sa tronçonneuse par un sabre laser !

3



Taille des haies

Les services rendus par les arbres et les haies sont inestimables : contribution à la préservation du climat, de la biodiversité, du paysage, lutte contre l'érosion... De plus, ils offrent à de nombreux oiseaux un environnement idéal pour nicher. Pour les préserver, ne taillons pas n'importe quand.

Taille en Période de reproduction des oiseaux

Les arbres et haies offrent une protection végétale à certaines espèces venant y faire leur nid ; il est donc nécessaire d'**effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification** (un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie).

Détruire le nid d'une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende (L415-3 dudit code) et dé-

truire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5e classe article L424-10 du code de l'environnement).

Pour faire constater la destruction d'un nid, essayer de récolter des preuves et contacter immédiatement la police de l'environnement (Office français de la biodiversité, OFB) ou un agent de police ou de gendarmerie.

Espèces protégées

Lorsque, de manière générale, l'abattage ou la taille d'un arbre ou d'une haie impacte une espèce protégée ou son nid, les règles particulières de protection de l'espèce s'ajoutent aux règles de protection de l'arbre ou de la haie en question.

Il est donc fortement déconseillé de tailler les haies de nos jardins entre le 15 mars et le 31 juillet.

Epaves

Non sans mal, la dernière épave est partie en déconstruction. Elle reposait du côté de Mengleuz depuis de nombreuses années. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'enlever de sa fâcheuse posture.



Avant



Après

En retraite !

C'est le sujet du moment : les retraites.

A Logonna-Daoulas, les retraités sont hyper actifs. La cabane de Pors Beac'h, les nichoirs à oiseaux, les associations, la fonction d'élu : des retraités en pleine forme et très investis sans lesquels la commune n'aurait sans doute pas le même dynamisme.



La 15^{ème} édition des semaines de la petite enfance aura lieu en mars et avril 2023.

De nombreuses animations sont proposées sur le pays de Landerneau Daoulas du 4 au 18 mars.

Pour découvrir le programme <https://www.mptlanderneau.org/actualite-en-ce-moment-mpt-landerneau/programme-semaines-de-la-petite-enfance/>



18 filières, différents statuts

Scolaire / Apprentissage
Formation pour adultes
Orientation / Accompagnement

www.mfr.bzh

@mfrbretagne

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

BRETAGNE

La commune et ses associations

LE FOOTBALL ASSOCIATIF DE LA RADE

Qui sommes nous ?

Le FAR est né en 2004 de la fusion de trois clubs : l'Union Sportive Daoulasienne, le Football Club de Camfrout et l'Association Sportive de Logonna.

Couleur des maillots et shorts : grenat. 2ème jeu de maillot : bleu clair.

Nombre de licenciés en 2023 : 260.

Site internet : <http://www.far29.fr/>



Nos infrastructures

- *Logonna* : à Beg-avel, deux terrains dont un avec éclairage pour les entraînements nocturnes. Le terrain principal a été inauguré en 1976.

- *Daoulas* : le terrain de Kéromnès dans le bourg et un second à proximité du collège de Coat-Mez, ce terrain avec éclairage est dédié aux entraînements et est également utilisé par le collège.

- *L'Hôpital-Camfrout* : un seul terrain sans éclairage. Ce terrain est très peu utilisé cette année car il a souffert de la canicule de l'été dernier. Il devrait être ressemé au printemps prochain.

Nous utilisons également les salles de sports de Coat-Mez et de L'Hôpital-Camfrout.

Cet éparpillement d'infrastructures nous nuit en terme d'identité. Il faut également tracer cinq terrains périodiquement. Nous souhaiterions regrouper nos activités sur un seul site.

Nos équipes

Les plus jeunes : la Fédération Française de Football accepte les enfants (garçons et filles) à partir de l'âge de cinq ans. Une quarantaine de jeunes évolue sous les couleurs du FAR (U6/U7 et U8/U9). C'est la période de l'apprentissage : contrôle, passe, tir. Un seul entraînement par semaine le mercredi + le samedi entraînement ou plateau (rencontres et jeux avec les équipes extérieures). Contact : 06.73.20.19.64. pour U6/U7 ou 06.52.41.52.97. pour U8/U9.

Les U10/U11 et U12/U13 : c'est le début de la compétition. Deux entraînements par semaine + match le samedi. Matchs sur un demi terrain de football. Contact : 07.72.16.14.01. pour U10/U11 et 06.11.16.94.32. pour U12/U13.

U14/U15 et U16/U17 : on passe sur grand terrain. Deux entraînements par semaine + match le samedi. Contact : 07.86.14.71.09. pour U14/U15 et 06.08.31.98.01 pour U16/U17.

Les séniors : matchs le dimanche. Quatre équipes engagées. L'équipe fanion évolue en D1 et a pour objectif de retrouver la R3 à moyenne échéance. L'équipe B est en D3 et la C en D4. Les joueurs de l'équipe « loisir » se retrouvent le dimanche matin.

A partir du 1^{er} avril le FAR ouvre ses entraînements aux nouveaux joueurs en vue de la prochaine saison. Votre enfant est invité à faire un essai. Vous avez le contact pour chaque catégorie.

Futsal ARmor cup

Organisé depuis 2017 à la Cimenterie à Landerneau un tournoi de futsal réservé à la catégorie U11 avec la participation d'équipes étrangères (Angleterre, Suisse, Belgique...). La sixième édition est programmée les 21/22 octobre 2023.



L'équipe des féminines U11 du FAR
Crédit photo : FAR

CULTURE ANIMATIONS



La Biblio vous invite à la projection de courts-métrages choisis dans la sélection de « la fête du court ». Cet événement national et annuel offre gratuitement la possibilité de diffuser des courts-métrages et participe à promouvoir le cinéma.

Pour clore cette soirée, un film « surprise », tourné à Logonna, avec en bonus la présence d'un des acteurs !

Mercredi 15 mars
Début de la projection à 20h
Gratuit
bibliotheque.logonnadaoulas@gmail.com



Repas des Anciens

Dimanche 19 mars

12h

Salle Tréjadenn

Mémoires de Logonna
à 15h

Extraits du collectage lus par
l'atelier de théâtre et mis en
scène par Maya Le Strat

Inscription en mairie
avant le 10 mars
02 98 20 60 98

Menu

Velouté patates douces
et coco

Foie gras mi-cuit,
Compotée d'oignons et
brioche



Cuisson de porcelet rôti,
sauce Noilly-Prat
Bougie de courgette
farcie carottes/coriandre
Pommes de terre grenaille



Le Breizh

Menu imaginé et cuisiné
par Les Plaisirs d'Illy

« Mémoires de Logonna »

Le projet porté par la commune de Logonna-Daoulas arrive à sa dernière phase.

Les collectages des dix logonnais interviewés par Maya Le Strat sont disponibles à l'écoute en ligne sur le site internet de la commune.

Des CD livrets ont été remis aux dix participants lors d'un goûter convivial au mois de décembre.

Ce projet a eu des échos dans d'autres communes, il est d'ailleurs plébiscité par de nombreuses personnes.

Les extraits du collectage mis en scène par Maya Le Strat seront lus par les élèves de l'atelier théâtre de la Cie la Veilleuse.

Lecture vivante où les voix se mêlent pour nous faire revivre des moments forts de ces interviews.

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ces mémoires de Logonna.



Dimanche 19 mars à 15h à la salle Kejadenn - Spectacle ouvert à tous

« Au café du canal » spectacle de Dominique Babilotte

Pierre PERRET

Au Café du Canal

Spectacle de
**Dominique
BABILOTTE**



Samedi
1er
avril
20h

LOGONNA-DAOULAS
Salle Kejadenn



ENTRÉE 6 €
Buvette et petite restauration sur place
contact@dixie-jazz-29.fr - 06 88 41 50 40
www.dixie-jazz-29.fr

LOGONNA
DAOULAS

La commune de Logonna-Daoulas, en partenariat avec l'association Dixie jazz, propose un concert spectacle sur le chanteur poète Pierre Perret.

Cinq personnages se croisent et s'interpellent au rythme des chansons de PIERRE PERRET. Un piano, cinq voix dévoilent autant de facettes de l'auteur : le PERRET tendre, l'engagé, le féministe, le grivois et l'humaniste.

Chansons connues ou plus confidentielles se succèdent dans cette comédie d'1h20, qui nous conduit d'un petit bistrot de banlieue aux confins de l'Afrique et de l'Amérique du sud.

Samedi 1er avril à 20h à la salle Kejadenn
Entrée 6€ - Restauration et buvette sur place

« Héroïnes » spectacle d'Anne-Cécile Richard



L'atelier culturel de Landerneau organise, hors les murs, en partenariat avec la commune, le spectacle "Héroïnes".

La comédienne Anne Cécile Richard qui a écrit ce spectacle, interprète seule sur scène la voix des femmes agricultrices. Les genres se mêlent, cirque, théâtre de papiers, arts visuels...

Le synopsis

Le XXème siècle en Europe a vu les campagnes se métamorphoser. L'arrivée des

routes, du téléphone, de l'eau courante... Le tracteur a remplacé le cheval de trait, le remembrement a transformé les paysages en profondeur, et aujourd'hui, les premiers robots de traite entrent en jeu. Nous sommes passés des charrues aux tracteurs connectés, en quelques décennies seulement. Vertigineux.

Et les femmes dans tout ça ? Dans le milieu agricole, elles ont toujours été présentes, mais trop souvent invisibles. Longtemps sans statut, sans être déclarées, certaines travaillent encore sans reconnaissance.

Mercredi 5 avril à 20h à la salle Kejadenn - Entrée 9€ - Durée : 1h

Expo à la Cabane de Moulin Mer



Toujours aussi prisé des artistes, ce petit local sera investi de productions artistiques jusqu'en septembre.

Franck Léon exposera ses peintures sur cartes marines, faïences et huiles sur toile durant les vacances de Pâques. La Cabane de Moulin Mer devient atelier-expo pour une dizaine de jours. Vous découvrirez les dernières créations de l'artiste : quand la Joconde rencontre AstroBoy et Pikachu taquine la Vénus de Boticelli, un hibou se pose sur un nautile, un cheval de cristal est menacé par un papillon bleu, mais aussi des lieux et des thons figés dans la faïence, l'arbre aux neuf oiseaux, des déesses du monde posées sur une étagère, des homards prix en embuscade par un gang de lézards mais aussi des marins et marinettes trop stylés, des felouques égyptiennes ou un pêcheur de poules, sans oublier les aventures improbables et maritimes pour les plus petits avec vache, cochon, crocodile, poule, kangourou, ours, girafe etc...

Du samedi 15 au dimanche 23 avril, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30

25-26 Mars 2016

10h à 18h
Gratuit
Restauration et
buvette sur place

Conférences

Exposants

Ateliers

Stages

SALON Bien-Etre



Connaissance de soi
Santé au naturel
Sérénité
Détente
Nature

Logonna-Daoulas
Salle Kejadenn



www.logonna-daoulas.bzh

Entrée
libre

Restauration
Buvette

Photo photographique : Nathalie Laurent / PhotoCom 57613989431200216

Une trentaine d'exposants investissent la salle Kejadenn tout le week-end.

Des pratiques en lien avec le bien-être : naturopathie, soins énergétiques, médecine chinoise, esthétisme, lingerie masculine, diététique, pratiques de la voix...

Des ateliers et conférences se dérouleront à la mairie et à Kejadenn.

Le planning sera diffusé mi mars.

Celles et ceux qui sont intéressés peuvent encore nous contacter pour s'inscrire.

Contact : mairie.logonnadaoulas@orange.fr



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 60 98
mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30/17h
Du mardi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h
(fermeture mercredi après-midi)
Le premier samedi du mois : 9h/12h